

Informations relatives au nombre total de droits de vote (dénominateur)

(Article 15 de la loi sur la transparence)

Ce document n'est pas destiné à être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon, en Afrique du Sud, ni à destination de ces pays ou de tout autre pays ou juridiction où cette diffusion serait interdite par la loi. D'autres restrictions s'appliquent également.

Anvers, Belgique – 22 juin 2017 – Xior Student Housing SA annonce le nouveau dénominateur conformément à l'article 15 de la loi sur la transparence.

Le 7 juin 2017, Xior a lancé une augmentation de capital en numéraire sous forme de droits d'allocation irréductible, par l'émission de maximum 2.709.416 actions nouvelles au prix de 31,00 par action, soit un montant total brut de maximum EUR 83.991.896.

Suite à la réalisation de l'augmentation de capital et l'émission de 2.709.416 nouvelles actions le 22 juin 2017 pour un prix d'émission total de EUR 83.991.896, Xior Student Housing SA publie les informations suivantes, conformément à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 sur la publicité des participations importantes, à la date du 22 juin 2017 :

- Capital total : EUR 146.308.482,00
- Nombre total de titres conférant le droit de vote : 8.128.249 (toutes les actions ordinaires)
- Nombre total de droits de vote (= dénominateur) : 8.128.249 (tout ce qui est lié aux actions ordinaires)

Chacune de ces actions confère un vote à l'assemblée générale et ces actions représentent donc le dénominateur à des fins de notification dans le cadre de la réglementation sur la transparence (c'est-à-dire les notifications en cas (entre autres) d'atteinte, de dépassement ou de dépassement négatif des seuils statutaires ou légaux). Les statuts de Xior Student Housing SA ne prévoient pas de seuils statutaires supplémentaires. Il n'y a pas d'options, de warrants en circulation donnant droit à des actions, d'actions privilégiées, ni d'actions sans droit de vote.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Xior Student Housing SA
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers
www.xior.be

Christian Teunissen, CEO
T +32 3 257 04 89

Frederik Snauwaert, CFO
T +32 3 257 04 89

À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing NV est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privés. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Un kot avec ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 31 mars 2017, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de 289 millions EUR. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing NV, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)